



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Le 10 juillet 2020 à 12 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 3 juillet 2020, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Christine JAOUEN, Maire.

La convocation a été affichée le 3 juillet 2020.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

BARGUIL Alain	LE BIHAN Erwan	YVINEC Annie
DOUCEN Valérie	LEVENEZ Marie-Renée	
HAMMERVILLE Gérard	LEVENEZ Yves	
JAOUEN Marie-Christine	RIOU Guillaume	
L'ABBE Valérie	SALHI Gill	

Etaient absents : CARDINAL Marion (pouvoir à YVINEC Annie), HOURMAND Thibaut (pouvoir à RIOU Guillaume), SCHWARTZ Muriel (pouvoir à LEVENEZ Yves), LE LOUARN Eric

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Valérie L'ABBE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### **Délibération n°046/2020 : Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté du Préfet du Finistère en date du 1<sup>er</sup> juillet 2020 fixant le nombre de délégués à élire à 3 et le nombre de suppléants à élire à 3 ;

#### **I - Composition du bureau électoral**

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de Madame Annie YVINEC, Monsieur Gérard HAMMERVILLE, Monsieur Guillaume RIOU, Monsieur Erwan LE BIHAN.

La présidence du bureau est assurée par Madame le Maire.

#### **II - Election des délégués**

Marie-Renée LEVENEZ, Yves LEVENEZ et Thibaut HOURMAND sont candidats.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombres de votants :	14
Nombres de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Ont obtenu :

Marie-Renée LEVENEZ :	14 voix
Yves LEVENEZ :	14 voix
Thibaut HOURMAND :	13 voix
Annie YVINEC :	1 voix

Madame Marie-Renée LEVENEZ, Monsieur Yves LEVENEZ, Monsieur Thibaut HOURMAND ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

### **III-élection des suppléants**

Annie YVINEC, Valérie L'ABBE, Gill SALHI sont candidats.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombres de votants :	14
Nombres de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Ont obtenu :

Annie YVINEC :	14 voix
Valérie L'ABBE :	14 voix
Gill SALHI :	13 voix
Alain BARGUIL :	1 voix

Madame Annie YVINEC, Madame Valérie L'ABBE et Madame Gill SALHI ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

***Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h56.***